

## INFO EN VRAC

### Municipalité de St-Onésime

Pour la période des Fêtes, les bureaux municipaux seront fermés du 23 décembre 2020 au 5 janvier inclusivement.

L'administration désire remercier madame Marie-France Duclos pour la gestion et l'installation des décorations de Noël qui rendront féériques nos bureaux administratifs.

Après discussion avec le conseil municipal, aucun bâtiment ne sera mis à votre disposition pour l'hiver en raison des mesures sanitaires strictes à la suite du Covid-19. Cependant, la patinoire sera ouverte et des bancs seront disponibles pour que vous puissiez mettre vos accessoires. Merci de votre collaboration. Également, le conseil municipal a pris la décision de ne pas effectuer le traçage et le damage des pistes de ski de fond pour l'hiver 2020-2021 en raison du montant élevé de l'offre reçue.

Selon le règlement 01-2011, tous les propriétaires de chiens âgés de plus de 3 mois sont dans l'obligation d'enregistrer leurs animaux, au coût de 20 \$, et cette licence restera en vigueur pour toute la vie du chien. Tous propriétaires doivent garder les animaux en laisse en tout temps. Que tout chien de race bull-terrier, Staffordshire Bull-terrier, Américain Bull-terrier ou américain Staffordshire terrier ou chien hybride issu d'une des races ci-mentionnées (communément appelé « pit-bull ») **ne sont pas permis** dans la Municipalité.

Un petit rappel concernant les bacs dont le couvercle ne ferme pas ou placés près d'un obstacle (clôture, boîte aux lettres, etc.), ne seront pas vidés par les chauffeurs de notre Régie des matières résiduelles.

Des blocs à méchoui (bloc à feux) sont présentement à vendre au coût de **0.50 \$/l'unité**. Veuillez contacter l'administration pour l'achat de ces articles.

Notre boîte aux lettres sécurisée est toujours à votre disposition, pour tout paiement de taxes ou correspondance adressées à l'administration ou au conseil de notre belle municipalité.

L'administration.

## PETITS TRUCS DU MOIS

- Profitez des infolettres reçues à l'occasion des soldes d'après Noël pour vous désabonner de celles qui ne vous intéressent plus.
- Conseils pour échapper au rhume : se laver les mains souvent, maintenir une température de 18 à 20 °C dans la maison et bien aérer (même en hiver).
- Lors de vos déplacements, conservez dans votre véhicule une trousse de survie en cas d'intempérie et/ou de fermeture de route pour la période hivernale.

## HEURES D'OUVERTURE ÉCOCENTRE

Écocentre La Pocatière
<b>Du 13 avril au 20 novembre</b> Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 16 h
<b>Du 15 avril au 7 octobre</b> Jeudi de 10 h à 18 h
<b>Du 14 octobre au 20 novembre</b> Jeudi de 8 h à 16 h
Écocentre Saint-Pascal
<b>Du 14 avril au 20 novembre</b> Mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 16 h
<b>Du 15 avril au 7 octobre</b> Jeudi de 10 h à 18 h
<b>Du 14 octobre au 20 novembre</b> Jeudi de 8 h à 16 h
Écocentre Saint-Alexandre-de-Kamouraska
<b>Du 15 avril au 7 octobre</b> Jeudi de 10 h à 18 h
<b>Du 14 octobre au 20 novembre</b> Jeudi de 8 h à 16 h
<b>Du 17 avril au 20 novembre</b> 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> samedi du mois De 8 h à 12 h

## \*VŒUX DES FÊTES DE LA RÉGIE\*

Joyeux Noël et Bonne Année 2021 !

À l'occasion de cette période des Fêtes, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest ainsi que les employés vous souhaite un Joyeux Noël et une très belle année 2021, porteuse de santé, de bonheur et de paix.

Votre conseil d'administration : Mesdames Martine Hudon et Doris Gagnon Messieurs Denis Miville, Gilles DesRosiers et Sarto Dubé.

Les employés : Monsieur Gilles Lizotte et madame Geneviève Lizotte (éboueurs) et madame Marilyne Lévesque, directrice générale.



## MOT DU MAIRE

**Monsieur Benoît Pilotto**

Bonjour à toutes et à tous.

Déjà décembre, dernier mois de l'année, mais souvent le plus féérique. Depuis la mi-novembre, les maisons se décorent dans la municipalité et cela égaie cette période un peu triste de seconde vague de pandémie. Je ne peux qu'encourager les gens qui ont envie de décorer leur demeure pour le temps des fêtes. Je ne dis pas de courir au magasin dépenser pour cela, les décorations n'ont pas à être commerciales. Mais pour celles et ceux qui ont le goût de le faire, c'est une belle façon de briser la monotonie de cet automne pandémique.

Nous nous souviendrons de 2020 pour ce grand chamboulement dans nos vies. Nos parents avaient connu la guerre, nous aurons connu la Covid-19. Nous avons quand même la chance de demeurer dans une région moins touchée que d'autres. Il faut quand même rester prudent et discipliné. Le port du masque fait maintenant partie de nos habitudes.

Pour plusieurs d'entre vous, le télétravail est devenu une norme. Il a fallu s'adapter. Les rencontres virtuelles font également partie de la routine quotidienne. La façon d'enseigner, à tous les niveaux, du primaire jusqu'à l'université, aura été affectée par ce vilain microbe. Il est à souhaiter qu'une génération d'étudiants n'ait pas été sacrifiée par tous ces changements. Plusieurs publications nous demandent de rester à l'affût face au moral de nos adolescents pour qui les amis sont importants. Tout le monde est affecté par ces confinements, restons vigilants afin de bien réagir.

Côté municipal, le budget est en voie d'être finalisé. C'est toujours un exercice ardu qui demande beaucoup de concentration et de discipline. La présentation aura lieu vers la mi-décembre. Au moment d'écrire ces lignes, la date n'est pas encore fixée.

L'éclairage de la patinoire est en voie de modification. Au revoir les vieilles lampes au mercure dévoreur d'énergie et bienvenue la technologie au DEL. Il y aura également un nouveau filet pour protéger les fenêtres de l'école. Éventuellement, les filets d'extrémités seront remplacés par du grillage métallique. Les fournisseurs sont débordés et manquent de main-d'œuvre, de vous donner une date tient du miracle. L'abri vitré ou le gazebo a été démonté pour la réalisation des travaux.

Côté MRC, le programme de gestion des matières résiduelles (PGMR) est en refonte complète. Il faut maximiser les revenus possibles qui pourraient émaner des écocentres. Cela fait partie de l'économie circulaire à laquelle la MRC adhère. Une étude est en cours sur la corporation Trans-apte. Là aussi il y a des améliorations à apporter. Promouvoir le transport collectif est une bonne façon de combattre les gaz à effet de serre.

Les pluies d'automne ont retardé les travaux routiers prévus, on peut maintenant dire mission accomplie pour cette année. Il n'est pas toujours facile de trouver le bon moment pour niveler les chemins gravelés. Jumeler les disponibilités de l'entrepreneur avec les caprices de dame nature est devenu un exercice que nos employés des travaux publics maîtrisent assez bien. Nous avons également commencé à baisser les bas-côtés de chemin et route. La mise à niveau des chemins et route est commencée depuis 2017 et se poursuivra en 2021.

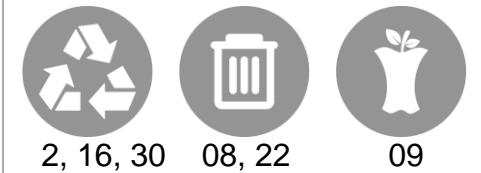
L'automne n'est pas fini que déjà l'hiver montre son manteau toujours aussi blanc. Il faut redoubler de prudence sur la route, principalement dans la zone urbaine.

Bon mois de décembre à toutes et tous et Bon temps des Fêtes.

## RUBRIQUES

- Actualité municipale;
- Saviez-vous que...;
- Chronique;
- Info en vrac;
- Coup de cœur de Lissette;
- Petits trucs du mois;
- Écho de la communauté chrétienne.

## CALENDRIER



☾ 22      ○ 30  
☾ 08      ● 14

Prochaine tombée du journal :

Pour publication, faire parvenir à : [municipalite@stonesime.com](mailto:municipalite@stonesime.com)



## HORAIRE Bureau municipal

**Lundi au mercredi**  
8 h 30 à 16 h 30

**Jeudi**  
8 h 30 à 18 h 00

**Vendredi**  
8 h 30 à midi

## ACTUALITÉ MUNICIPALE 2020

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 12 janvier 2021 à 19 h 30, à la Hôtel de Ville, à Saint-Onésime-d'Ixworth. Tenue avec ou sans public, nous verrons comment la situation évoluera.

### Compte-rendu de la séance ordinaire du 3 novembre 2020 :

Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth signifie son appui au mouvement, s'engage à soutenir le développement des enfants et à appuyer les familles de son territoire;

D'approuver les comptes payés en octobre pour un montant de 17 777.67 \$;

D'approuver les comptes à payer au cours du mois de novembre pour un montant de 93 137.17 \$;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les transferts budgétaires nécessaires;

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth appuie financièrement Centraide pour un montant de 25 \$ et l'École de musique Destroismaisons pour un montant de 20 \$;

Que le Conseil approuve le contenu et autorise l'envoi au MAMH des travaux réalisés, en vue de recevoir une partie de la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que le Conseil autorise le paiement de 322 129.58 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la route Drapeau Sud et que soit décaissé ce montant à même la marge de crédit consenti par Desjardins Entreprises Côte-du-Sud et remboursé immédiatement lors du paiement par la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL);

De payer la quote-part 2021 de la Municipalité à la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest en quatre versements égaux pour un montant total de 35 468.00 \$;

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth autorise la présentation du projet « Mise à niveau et amélioration des Sentiers d'Ixworth – Phase 2 » au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) et que la Municipalité désigne madame Nancy Lizotte, directrice générale et secrétaire-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus

*Une mention spéciale est faite au Comité de développement, car sans eux, le projet n'aurait pu être déposé à temps. Merci à madame Francine Lamarre qui a travaillé sur le dossier avec divers intervenants ou fournisseurs et en alimentant le projet de magnifiques photos pour imager le document de présentation tout en parcourant le territoire des sentiers afin de bien cerner les besoins de cette riche infrastructure que sont les Sentiers d'Ixworth;*

## ÉCHO DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Nous a quittés:

**Monsieur Aurèle Lizotte** décédé le 20 octobre 2020 à l'âge de 82 ans 11 mois.

Il demeurait à Saint-Onésime-d'Ixworth.

Ses funérailles ont été célébrées en la cathédrale de La Pocatière suivies de l'inhumation dans notre cimetière.

Aux familles endeuillées nous offrons nos plus sincères condoléances.

## ♥ COUP DE CŒUR DE LISETTE

Titre : **Le châtiment de Clara**

Auteur : Sergine Desjardins

Édition : Guy Saint-Jean

Sergine Desjardins demeure à Rimouski. Elle a déjà publié Marie Major et la biographie de Robertine Barry, deux ouvrages récompensés par des prix.

En 1688, Clara a 28 ans. Elle est comblée et partage son temps entre son fils et son mari chirurgien. Sa vie bascule lorsqu'elle subit les outrages d'un collègue de son époux. Victime, elle est considérée coupable. Une grossesse résulte du viol. Personne ne la croit innocente. Elle doit changer d'identité et de continent. À cette époque, se font entendre les voix des femmes, trop souvent punies par la justice pour qui la parole d'une femme vaut moins que celle d'un homme. La culture du viol a des racines lointaines.

Lisette L.

## SAVIEZ-VOUS QUE...

L'évènement populaire du 30 août 2008 était l'inauguration officielle en présence des dignitaires.

Nous retrouvons comme activités une exposition de laminés sur les ponts couverts (par Publications du Québec), une conférence de Gérald Arbour de la Société historique des ponts couverts du Québec, une conférence du CLD sur le tourisme et une projection du film québécois La grande séduction dans le pont couvert ainsi qu'une danse avec dico-mobile sur le plancher du pont.

## INFO-BIBLIO

Bonjour à tous

Notre bibliothèque est faite partie du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, par ce fait tout membre de notre bibliothèque peut avoir accès en ligne à la revue Protégez-vous, dans le confort de sa maison.

Consulté le "Guide Jeux et jouets" de l'édition novembre 2020 et bien plus;

- 8 500 produits testés ainsi que des informations pratiques adaptées aux consommateurs d'ici.
- Des guides d'accompagnement à l'achat éprouvés ainsi que de pratiques outils d'aide à la décision.

Pour consulter "PROTÉGEZ-VOUS" en ligne et avoir accès à tous les tests, enquêtes et articles des revues,

allez à la page d'accueil du réseau

"<http://www.reseaubibliobsl.qc.ca/>", cliquer sur l'icône "Ressources numériques!" puis "Protégez-vous"

et sur "accédez à tout!"

Il suffit, alors, de s'identifier avec son numéro d'abonné (qui se retrouve sur ta carte) et de ton NIP.

Tu ne te souviens plus de ton NIP, communique avec nous par courriel ([biblio.onesime@crsdp.net](mailto:biblio.onesime@crsdp.net)) ou par téléphone.

Bon magasinage en ligne

- 🎁 Nous ferons tirer le 21 décembre un sac pour transport de tablette ou liseuse comme cadeau 🎁. Un billet par visite à la biblio sera comptabilisé. Bonne chance!

🎄 DE JOYEUSES FÊTES À TOUS 🎄

N. B. La biblio suivra l'horaire de la municipalité pour la période des Fêtes. Nous rouvrirons donc le jeudi 7 janvier 2021 en après-midi.

Le comité Biblio Le Colibri  
418 856 3018 poste 226



Saint-Onésime  
d'Ixworth

12, rue de l'Église  
Tél. : 418-856-3018  
[municipalite@stonesime.com](mailto:municipalite@stonesime.com)

## CHRONIQUE



## Chronique municipale de la Sûreté du Québec

### Pneus d'hiver :

Pour cette première chronique, nous aborderons ici le sujet des pneus d'hiver. En effet, nous avons beaucoup de questions à ce sujet et nous profitons de votre bulletin municipal pour vous informer des normes à ce sujet. La loi exige que tous les véhicules automobiles immatriculés au Québec soient chaussés de pneus d'hiver au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre, et ce, jusqu'au 15 mars de l'année suivante. Seuls les pneus d'hiver affichant un pictogramme de montagne surmontée d'un flocon de neige sont permis sur les routes du Québec. Le code de sécurité routière prévoit à l'article 440.1, des amendes pouvant aller à un total de 314 \$ **pour toute personne ne possédant pas de pneus confirmés à la réglementation.**

En ce qui concerne les pneus cloutés qui sont très populaires dans notre région, vous ne pouvez pas les installer sur votre véhicule avant le 15 octobre et ils doivent être enlevés pour le 1<sup>er</sup> mai de l'année qui suit. Malgré que votre véhicule soit muni de bons pneus d'hiver, la prudence et adapter sa vitesse aux conditions de la route **est non seulement un incontournable, mais une obligation pour la sécurité de tous.**

### Message en police de proximité :

L'auteur de cette chronique est le Sergent Dave Ouellet, coordonnateur local en police communautaire pour les quatre postes de la Sûreté du Québec su KRTB. Monsieur Ouellet, policier depuis plus de 20 ans dans la région, abordera dans les prochains mois, différents sujets en matière de prévention. La Sûreté du Québec a à cœur de rester en contact avec les citoyens et nous désirons profiter de cette tribune municipale afin de maintenir nos milieux de vie sécuritaires en cette période de pandémie.

Source : Dave Ouellet, sergent - Coordonnateur des relations communautaires – Poste de la MRC de Rivière-du-Loup – Sûreté du Québec